Vous pouvez nous contacté à :

Direction Nationale

BP: 11649 Niamey Tel: (227) 20752898

Email: vesos-niger@sosniger.org

Site de Niamey

BP: 11649 Niamey Niger Tel: (227) 20752672

Site de Tahoua

BP: 283 Tahoua Niger Tel: (227) 20610796 Fax : (227)20610927

Site de Dosso

BP: 153 Dosso Niger Tel: (227) 20650852 Fax : (227)20750785

Site de Maradi

Tel: (227) 20752672

La chaleur d'un foyer pour chaque Enfant

« Plusieurs enfants ont besoin de plusieurs amis ».

Il est plus facile de faire du bien quand les soutiens sont nombreux

SOS VILLAGES D'ENFANTS NIGER

La chaleur d'un foyer pour chaque Enfant

Soutenez SOS Villages d'Enfants Niger

Nos actions en faveur des enfants en détresse sont possibles grâce à des aides multiformes provenant des dons et legs, des financements de gouvernements, des institutions partenaires et le parrainage.
Le parrainage, c'est l'acte par lequel une personne morale ou physique accepte de contribuer régulièrement à la prise en charge d'un enfant, une maison familiale ou un Village d'Enfants SOS, moyennant le versement d'une somme qu'elle aurait décidé d'elle-même.

Parrainez un Enfant

Lorsque vous devenez un parrain ou une marraine, vous aidez un enfant orphelin à grandir avec la chaleur et la sécurité d'une famille, à recevoir une éducation et à développer les compétences propices à une vie indépendante.

Votre contribution sert à défrayer les coûts liés à l'alimentation, l'habillement, la scolarité et les soins de santé de l'enfant, ainsi qu'à satisfaire aux besoins fondamentaux de son foyer SOS.

Vous pouvez parrainer un ou plusieurs enfants. Vous pouvez choisir entre un versement : mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle.

Parrainez une maison familiale

En parrainant une maison familiale constituée de 10 enfants orphelins, vous contribuez à la consolidation d'un foyer où les liens familiaux se développent naturellement.

Parrainez un Village d'Enfants SOS

Un Village d'Enfants SOS est constitué de 12 maisons familiales dans lesquelles vivent 120 enfants soit 10 enfants par maison familiale. Le Village est géré par une équipe composée d'un coordinateur des familles SOS, d'un assistant social, de 12 mères SOS, de 6 assistantes familiales et d'un personnel administratif.

En parrainant un Village d'Enfants SOS, vous contribuez à la pérennisation du fonctionnement d'une institution qui offre aux enfants en détresse un cadre de vie relativement décent.
En devenant parrain d'un enfant, d'une maison familiale, ou d'un Village, **vous recevrez par courrier des nouvelles de vos filleuls ou du Village et vous avez la possibilité de les visiter**
Vous pouvez mettre fin à votre parrainage sans délai, après une durée minimale d'une année, en nous communiquant simplement votre souhait oralement ou par écrit.

A SOS Villages d'Enfants les droits des enfants sont respectés :

Je suis inscrit à l'école

J'ai tous mes documents d'état civil

Je suis très bien écouté par mes parents SOS

Je veux aider SOS Villages d'Enfants Niger en parrainant :

Un enfant ☐ **Une maison** ☐ **Un village** ☐

En devenant Ami SOS Villages d'Enfants par
le paiement de:……CFA/mois

Mode de versement choisi :

Virement bancaire ☐ **Caisse Village SOS** ☐

Nom et Prénom : ----------
Adresse:……
Cel :……E-mail……..

Merci de nous retourner ce coupon détachable ou de nous demander de le récupérer auprès de vous.